

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 26 FÉVRIER 2024**

**Par la Direction des communications  
et des affaires corporatives**



## La Cour d'appel du Québec tranche : l'urgence de Rivière-Rouge reste ouverte

La décision de la Cour d'appel du Québec le 23 février est sans doute la plus attendue depuis un mois au sujet de la fermeture de l'urgence de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h. C'est tombé, l'urgence doit rester ouverte jusqu'au 4 mars à minuit.

Ronald McGregor | rmcgregor@medialo.ca

La Cour d'appel dans un jugement inédit, selon Me Carl-Éric Therrien les parties appelantes, « a renversé le jugement de la Cour supérieure et a émis une injonction provisoire contre le CISSS des Laurentides (CISSSLAU) lui ordonnant de maintenir l'urgence ouverte de soir et de nuit. Maintenant, le dossier sera retourné à la cour supérieure à Saint-Jérôme, où il poursuivra son cours ».

La direction du CISSSLAU ne commentera pas la décision, du moins en un premier temps. Dans le camp de de l'appelante, c'est un geste important qui est posé.

« Pour nous, la Ville de Rivière-Rouge et les citoyens, c'est un signal hyper positif parce que c'est la plus haute Cour du Québec qui émet l'ordonnance cette fois-ci. C'est très positif pour la suite des choses », ajoute Me Therrien.

Mais la population ne doit pas comprendre que le combat est terminé. Comme l'indique à *L'Info* Me Therrien, tout commence.

« On vient de commencer, car la fermeture devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> février. Dans le fond, on se bat pour que ça reste ouvert jusqu'au moment du procès. C'est pourquoi l'on a procédé par une injonction provisoire. Malheureusement, la Cour supérieure ne nous l'avait pas donné le 29 janvier, mais la Cour d'appel vient de renverser la Cour supérieure pour finalement nous donner l'injonction plus formellement », salue l'avocat.

C'est l'heure de la préparation des dossiers pour la prochaine étape.

### Les appuis

Depuis quelques jours, la communauté qui se bat pour le maintien de l'ouverture a reçu l'appui de plusieurs organismes, dont l'AFEAS de Saint-Jovite, et la Fondation CHDL-CRHV, par la voix de son président Guy Corbeil, souhaitait souligner son apport à la cause sur sa façade d'un réseau social.

« Le combat que nous menons actuellement pour préserver l'ouverture des services d'urgences 24 heures est des plus nobles. Personne n'est indifférent à ce qui se passe dans notre belle région et nous sommes tous d'accord pour préserver nos acquis ».

Tout récemment, la Fédération de la Santé et des Services sociaux (FSSS-CSN) et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux (STLSSS-CSN) ne cachaient pas leur appui au maintien des services à l'urgence.

Vous voulez en savoir plus sur cet article?

[Voir la suite sur le infodelalievre.ca](#)



## Un système de compression thoracique à l'Hôpital de Mont-Laurier

Salle de rédaction | [redactionlaurentides@medialo.ca](mailto:redactionlaurentides@medialo.ca)

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a investi dans un système de compression thoracique. Installé à l'hôpital de Mont-Laurier depuis peu, le système permet de prodiguer des massages cardiaques sur une personne en situation d'arrêt cardiaque, en salle de réanimation. L'appareil peut maintenir les compressions thoraciques pendant des heures, ce qui permet aussi d'éviter les risques de blessure du personnel soignant. « Cette acquisition démontre la volonté du CISSS des Laurentides à investir dans des équipements innovants qui nous permettent d'améliorer les interventions médicales en situation d'urgence », souligne Julie Delaney, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides. (De gauche à droite : Isabelle Gauthier, Miguel Venne, Julie Ouellette, Julie Desruisseaux, Hugo Desjardins, Valérie Chalifoux et Hugues Legault).

# L'INFO DU NORD

Le mercredi 28 février 2024 | Volume 43 N° 50 · MÉDIA LO

VALLÉE DE LA ROUGE



**L'URGENCE  
RESTE OUVERTE...  
POUR LE MOMENT**

3

## La Cour d'appel du Québec tranche : l'urgence de Rivière-Rouge reste ouverte jusqu'au 4 mars

La décision de la Cour d'appel du Québec le 23 février est sans doute la plus attendue depuis un mois au sujet de la fermeture de l'urgence de Rivière-Rouge entre 20h et 8h. C'est tombé: l'urgence doit rester ouverte jusqu'au 4 mars à minuit.

Ronald McGregor | rmcgregor@medialo.ca

La Cour d'appel, dans un jugement inédit selon Me Carl-Éric Therrien pour les parties appelantes, «a renversé le jugement de la Cour supérieure et a émis une injonction provisoire contre le CISSS des Laurentides (CISSSLAU) lui ordonnant de maintenir l'urgence ouverte de soir et de nuit. Maintenant, le dossier sera retourné à la cour supérieure à Saint-Jérôme, où il poursuivra son cours».

La direction du CISSSLAU ne commentera pas la décision, du moins en un premier temps. Dans le camp de l'appelante, c'est un geste important qui est posé.

«Pour nous, la Ville de Rivière-Rouge et les citoyens, c'est un signal hyper positif parce que c'est la plus haute Cour du Québec qui émet l'ordonnance cette fois-ci. C'est très positif pour la suite des choses», ajoute Me Therrien.

Mais la population ne doit pas comprendre que le combat est terminé. Comme l'indique à *L'Info* Me Therrien, tout commence.

«On vient de commencer, car la fermeture devait avoir lieu le 1<sup>er</sup> février. Dans le fond, on se bat pour que ça reste ouvert jusqu'au moment du procès. C'est pourquoi l'on a procédé par une injonction provisoire. Malheureusement, la Cour supérieure ne nous l'avait pas donné le 29 janvier, mais la Cour d'appel vient de renverser la Cour supérieure pour finalement nous donner l'injonction plus formellement», salue l'avocat.

C'est l'heure de la préparation des dossiers pour la prochaine étape.

Soulignons que la partie mise en cause est le Procureur général du Québec et la partie intervenante, la FIQ — Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides. Les juges sont les honorables Geneviève Marcotte, Mark Schragger et Guy Courmoyer.

### Ce que les juges ont dit

Dans son analyse de la cause, le trio de juges a soulevé quelques points dont celui-ci extrait de la décision. Les juges n'ont pas été convaincus des arguments avancés par le CISSS des Laurentides.

«En effet, les déclarations sous serment et le rapport de



Le 23 février, la Cour d'appel du Québec a de nouveau tranché dans le maintien des services à l'urgence de l'hôpital de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h.

Photo: Média-Ronald McGregor

consultation déposés par l'intimé se contentent de souligner un doute sur la capacité du Centre hospitalier de maintenir les soins d'urgence de 20h à 8h et sont fondés sur du oui-dire et sur le risque d'une fermeture éventuelle

causée par une pénurie de personnel, alors qu'il admet n'avoir recensé aucun bris de service de son service d'urgence. Au surplus, malgré la crainte alléguée d'un préjudice découlant d'une fermeture imprévue ou d'un bris de service, l'intimé n'a pas semblé mettre en place un plan d'urgence pour une telle éventualité, laissant ainsi croire que l'intimé considère une telle fermeture peu probable», est-il écrit.

«Au surplus, le préjudice que subiraient les appelantes en l'espèce, que ce soit Mme [Martine - NDLR] Riopel ou la population desservie par le Centre hospitalier que représente au moins en partie la Ville de Rivière-Rouge, est potentiellement beaucoup plus important et irrémédiable que le préjudice institutionnel lié à l'organisation du personnel de l'urgence qui, à ce stade-ci, est éventuel et non réel. Puisqu'il ne ressort pas de la preuve soumise que le service d'urgence est incapable d'accomplir sa mission entre 20h et 8h ou qu'un bris de service est imminent, l'intérêt public milite plutôt vers la continuité de ce

service dont bénéficient les usagers du Centre hospitalier».

Le procès-verbal est disponible en ligne sur la page Web du SOQUIJ.

### Les appuis

Depuis quelques jours, la communauté qui se bat pour le maintien de l'ouverture a reçu l'appui de plusieurs organismes, dont l'AFEAS de Saint-Jovite, et la Fondation CHDL-CRHV, par la voix de son président Guy Corbeil, souhaitait souligner son apport à la cause sur sa façade d'un réseau social.

«Le combat que nous menons actuellement pour préserver l'ouverture des services d'urgences 24 heures est des plus nobles. Personne n'est indifférent à ce qui se passe dans notre belle région et nous sommes tous d'accord pour préserver nos acquis».

Tout récemment, la Fédération de la Santé et des Services sociaux (FSSS-CSN) et le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux (STLSSS-CSN) ne cachaient pas leur appui au maintien des services à l'urgence.



## 5h d'attente dans le transport adapté

**Seriez-vous prêts à passer 5h dans l'autobus pour faire le trajet Saint-Sauveur-Mont-Blanc 2 fois par semaine ? C'est pourtant ce que doit vivre Adam Grondin-Lalande depuis l'automne alors que des changements ont été apportés dans le mode de gestion des routes au Transport adapté collectif des Laurentides (TACL).**

Martin Dumont | mdumont@medialo.ca | Journaliste de l'Initiative de Journalisme local

Adam Grondin-Lalande a 29 ans. Le résident de Mont-Blanc vit avec une déficience intellectuelle et un trouble du spectre de l'autisme. Sa condition fait en sorte qu'il ne peut rester seul à la maison sans compromettre sa sécurité. Adam a l'habitude de se rendre tous les lundis et mardis à Saint-Sauveur pour participer à des ateliers thérapeutiques qui l'aident à se développer et se sentir mieux au quotidien. « Il veut faire comme les adultes dans son entourage. Pour lui, se rendre à ses activités, c'est comme aller au travail. Il y côtoie des amis, il se sent utile », témoigne Marie-Isabelle Grondin qui s'occupe seule de son fils.

Comme Mme Grondin doit se rendre à Sainte-Agathe tous les jours pour le travail, le transport adapté est la seule solution viable pour permettre à Adam de rendre à ses activités. « Dans sa condition, chaque petit changement qui déroge de sa routine est une énorme source d'angoisse. La dernière fois c'est plus de 3h qu'il a passé dans l'autobus, juste

pour le retour. C'est comme s'il était pris en otage, c'est inacceptable », soutient Mme Grondin.

### Pas un cas isolé

Selon Sophie Dion, directrice de l'Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides (APHIL) de Sainte-Agathe où Adam se rend aussi pour des activités, des délais supplémentaires dans les trajets sont chose courante depuis l'implantation du nouveau système au TACL cet automne. « On est encore là-dedans aujourd'hui, ça fait 45 minutes que les usagers attendent et l'autobus n'est toujours pas parti », commente-t-elle.

Si on en croit les observations de Mme Dion, les nouveaux délais provoquent beaucoup d'anxiété parmi la clientèle de l'APHIL.

Stéphane Lachaine travaille depuis le début des années 2000 dans le domaine du transport adapté. En tant que sous-traitant pour le TACL, il constate que le système est toujours en période de rodage. « Maintenant que j'ai accès au système, je peux modifier des trajets quand ce n'est pas optimal. On a eu des problèmes au début, mais ça s'en vient de mieux en mieux », observe-t-il. Pour le gestionnaire, le cas d'Adam est particulier, puisqu'il demeure à un endroit plutôt éloigné de son activité. « C'est sûr que parfois on

nous ajoute du monde et ça allonge la route, pour Adam qui est parfois plus de deux heures avec nous, ça peut être long », concède-t-il.

#### Des solutions possibles ?

Le nouveau système utilisé par le TACL permettrait d'avoir plus de données et d'améliorer le service sur le long terme. Sa mise en place a nécessité 8 mois de travail avec les fournisseurs pour minimiser les impacts sur les usagers. Malgré tout, la directrice générale du TACL, Marie-Claude Beaudet confirme que des délais sont occasionnés par la transition du nouveau système avec lequel les répartiteurs, tout comme les usagers qui sont encore en période d'ajustement. « Maintenant, avec le nouveau système d'exploitation qui se fait de manière automatique et non plus à la pièce, il est vrai qu'il (Adam) passe plus de temps dans le transport, ceci afin de ne pas occasionner un détour de 40 min à tous les autres passagers de l'autobus [...] Nous sommes toujours à l'écoute et avons proposé quelques solutions possibles qui dépendent de leur décision personnelle », a-t-elle répondu à l'Info.

« Ils ne comprennent pas ce qui se passe. Ils croient qu'on les a oubliés. Je me mets à la place d'Adam. Trois heures pour me rendre à la maison, c'est quelque chose que je n'accepterais pas. »

- Sophie Dion, directrice de l'APHIL

#### Obtenir de l'aide

Marie-Isabelle Grondin confirme avoir été en contact la compagnie de Transport adapté collectif des Laurentides qui lui a proposé des pistes de solutions. Parmi ces propositions, on suggérerait notamment de retirer Adam de son activité du lundi pour l'inscrire à une activité plus près de chez lui. On a aussi proposé de laisser Adam à un arrêt d'autobus adapté pour une durée approximative de 30 min. « Cette solution est trop anxiogène pour mon fils. Il a déjà été oublié plus d'une fois et débarqué au mauvais endroit. Il vit de l'anxiété lorsqu'il arrive l'heure du départ, ce n'est pas acceptable dans sa condition ».

À la fin janvier, celle-ci mentionnait avoir discuté avec le chef de service du CISSS des Laurentides au sujet des suggestions du TACL concernant le cas d'Adam. « Nous étions d'accord que les solutions proposées présentement par le transport adapté (TACL) n'étaient pas adéquates », mentionnait-elle avant de préciser qu'elle assumait pour l'instant le transport d'Adam.

De son côté, le CISSSLAU confirme avoir été mis au courant de certains enjeux logistiques au TACL. « Nous sommes conscients de l'importance du transport adapté pour nos usagers. C'est pourquoi nous nous assurons de collaborer avec les différents partenaires assurant le transport pour leur signaler les problématiques vécues par la clientèle. Nous nous faisons également un devoir de participer activement à la recherche de solutions afin de soutenir les usagers face à ces problématiques », mentionnait la conseillère en communication du CISSS des Laurentides, Juliette Lacasse.

#### Une suite

La directrice générale du TACL, Mme Beaudet, rappelle que bien qu'il s'agisse d'un service essentiel, le TACL est un service de transport collectif et non un service de transport individuel. « Nous pensons que le pire est derrière nous, on voit vraiment une belle évolution », ajoutait-elle.

Quant à Marie-Isabelle Grondin, la maman présentement découragée et à bout de ressources dit avoir abandonné ses démarches auprès du TACL et du CISSS pour obtenir de l'aide. « Je vais mettre mon énergie à demander des fonds aux diverses fondations pour lui payer un taxi », ajoutait-elle avec espoir.



Adam Grondin-Lalonde, Marie-Isabelle Grondin et la directrice de l'APHIL, Sophie Dion constatent que les délais occasionnés dans le TACL causent beaucoup d'anxiété aux usagers.

Photo: Grondin/Lalonde



Golf-Vélo de la Fondation médicale

## **Le président de St-Hubert Richard Scofield à la présidence d'honneur**

Le président du groupe St-Hubert, Richard Scofield, s'engage pour la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut en acceptant la présidence honoraire de l'événement Golf-Vélo. Le Golf-Vélo, l'une des plus importantes activités de financement annuelles de la Fondation, se tiendra le lundi 3 juin prochain au Club de golf Val-Morin.

*« Avec l'appui du Club de Golf, de son propriétaire Mario Leclair et l'engagement d'un homme comme Richard Scofield, notre événement se dirige vers une autre réussite colossale », se réjouit le président de la Fondation, Michel Rochon. Il confirme d'ailleurs la mise en vente des billets au coût de 300 \$ pour le golf et pour le vélo. « Le prix inclut le brunch, l'activité golf ou vélo ainsi que le cocktail dinatoire de fin de journée », précise le président. Il faut faire vite pour participer au Golf Vélo 2024 comme participant, commanditaire ou donateur, car les places sont limitées. Les gens intéressés peuvent contacter Daniel Desjardins au 819 324-8923 ou à [daniel@fondationmedicale.com](mailto:daniel@fondationmedicale.com).*





## Sainte-Anne-des-Lacs agit en matière d'insalubrité morbide

**Rédaction** - La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a signé une entente de collaboration avec le CISSS des Laurentides pour lutter contre l'insalubrité morbide.

L'insalubrité morbide comprend toutes les formes de comportement qui entraînent une accumulation excessive d'objets mettant en danger la santé et la sécurité des occupants.

L'adoption du protocole d'entente permet d'intervenir rapidement et d'assurer une coordination des différents acteurs dans leurs rôles respectifs.

*« Notre Municipalité prend très au sérieux la question de l'insalubrité morbide. Cette entente découle de notre volonté de mettre en place des mesures efficaces pour protéger notre communauté »,* souligne Catherine Hamé, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs.

La présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Julie Delaney, se

réjouit également de cette entente de collaboration: *« Au CISSS des Laurentides, nous sommes très heureux de contribuer à faire une réelle différence dans la vie de ceux et celles qui vivent avec le trouble d'accumulation et d'encombrement en leur offrant divers services adaptés et du soutien. Notre partenariat avec la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs renforce notre engagement envers le bien-être de ces citoyens et citoyennes. »*

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs invite toute personne témoin d'une situation où elle estime que la santé et l'intégrité d'un résident sont menacées. Pour ce faire, il est possible de contacter la Municipalité ou le CISSS des Laurentides.

Saint-Jérôme

# « C'était de l'intimidation pure et simple » - Marc Bourcier

**France Poirier** - Ils étaient plus d'une soixantaine de citoyens venus se faire entendre pour les personnes en situation d'itinérance à Saint-Jérôme lors de l'assemblée régulière du conseil municipal le 20 février dernier.

En effet, le maire Marc Bourcier a dû ajourner l'assemblée à deux reprises alors que l'indiscipline régnait dans la salle. Des citoyens voulaient savoir ce que la Ville comptait faire pour l'itinérance et ils déploraient que des installations de fortune soient démantelées. C'est le démantèlement d'un kiosque près de l'église Sainte-Paule offrant des vêtements aux personnes itinérantes qui a causé l'ire des personnes venues faire connaître leur mécontentement. Le maire a répondu que, compte tenu que ce dossier était devant les tribunaux, il ne pouvait pas commenter. Il n'en fallait pas plus pour que des personnes se mettent à crier contre le maire. « *Shame, shame, shame [honte]* », scandait le groupe lors du conseil avant que la séance soit ajournée.

L'un d'eux à qui nous avons parlé est natif de Saint-Jérôme. Il est un citoyen bénévole qui vient offrir de la nourriture aux personnes en situation d'itinérance. « *Tous les dimanches on vient aider pour nourrir les personnes qui en ont besoin. On ne peut pas rien faire.* »

## Kiosque démantelé

Pour ce qui est du kiosque que la Ville a ordonné de démanteler, le maire Bourcier explique.

« *Nous sommes intervenus dans ce dossier après que des citoyens se soient plaints. On retrouvait des vêtements sur des*



Ils étaient plusieurs à porter ce message sur leur veste.

terrains, un peu partout. Ce kiosque ne respectait pas les règles d'urbanisme et c'est pour cette raison que la personne a dû le fermer. À quelques pas de là, au sous-sol de l'église, il y a une grande quantité de vêtements disponibles ainsi qu'à la Hutte où les gens peuvent se ravailler, prendre une douche et même trouver des vêtements », explique le maire de Saint-Jérôme.

« *Tout est mis en place pour aider les personnes. Je le répète, il y a un noyau dur de citoyens qui voulaient créer le chaos et ce n'est pas acceptable* », souligne-t-il.

Pour le maire Bourcier : « *C'était de l'intimidation pure et simple. Ce sont des gens qui ne sont même pas de Saint-Jérôme, qui ne connaissent pas la situation de Saint-Jérôme et qui veulent maintenir un certain chaos* », nous a-t-il confié quelques jours après la soirée. En compagnie du maire de Saint-Colomban et préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord, Xavier-Antoine Lalande, le maire a avoué réfléchir sur son avenir en politique en vue d'un second mandat.

« *C'est difficile pour les familles aussi. Les gens ont le droit de ne pas être d'accord et je comprends ça. Mais lorsqu'il n'y a pas de*



Le démantèlement d'un kiosque près de l'église Sainte-Paule offrant des vêtements aux personnes itinérantes a causé l'ire des personnes venues au conseil.

respect et de décorum comme ça doit l'être, c'est difficile de parler avec des gens qui ne veulent rien entendre », ajoute-t-il.

« *Nous siégeons tous deux sur le comité de l'itinérance à l'Union des municipalités du Québec (UMQ). Et je peux vous dire qu'à part les grandes villes, Saint-Jérôme est l'une des villes qui en a fait le plus pour la situation de l'itinérance. Alors de venir se faire dire par des gens qui ne sont même pas de Saint-Jérôme qu'on ne fait rien, ce n'est pas vrai et nos citoyens le savent* », a souligné M. Bourcier.

## Une situation pour des spécialistes

« *Si tout le monde tente de régler une situation à sa manière alors que ça demande de l'entraide et des spécialistes, on arrive à un chaos. Il y a la Hutte à Saint-Jérôme qui travaille avec des partenaires comme le CISSS. L'itinérance est un problème régional et toutes les villes travaillent ensemble pour régler cette dynamique. C'est une situation de vie complexe : c'est une addition de plein de situations qui fait en sorte que les gens n'ont plus de moyens. Ça prend des professionnels pour s'occuper de ça. Moi, je ne suis pas d'accord de laisser les gens qui en ont le plus besoin entre les mains de*

gens qui ne sont pas formés pour s'occuper de ça. Ça prend des spécialistes. C'est correct de vouloir aider, mais de la bonne façon. Ça prend des gens qui savent ce qu'ils font », ajoute le préfet.

Le rôle des villes et municipalités n'est pas encore établi par le gouvernement en ce qui concerne la situation de l'itinérance. Elles s'impliquent, mais leur rôle n'est pas défini et chacun de son côté essaie de faire de son mieux avec les moyens mis à sa disposition, nous ont expliqué les deux maires.

Rappelons que la Cour supérieure refusait, le 29 décembre dernier, d'émettre une injonction interlocutoire provisoire pour que la Ville de Saint-Jérôme cesse immédiatement de démanteler les campements de sans-abri.

C'est l'organisme la Clinique juridique itinérante qui en avait fait la demande devant le tribunal. Cet organisme juridique de défense des droits des personnes itinérantes plaide que Saint-Jérôme contrevient aux droits fondamentaux des sans-abri, puisque la municipalité n'offre pas de solution de rechange adéquate aux campeurs expulsés, rapportait La Presse.

Nouvelles des Laurentides, site Internet

Cinq premiers finissants pour la cohorte des infirmières et infirmiers diplômés hors Canada de Saint-Jérôme

<https://nouvelleslaurentides.ca/cinq-premiers-finissants-pour-la-cohorte-des-infirmieres-et-infirmiers-diplomes-hors-canada-de-saint-gerome/>

# SERVICES D'HÉMATO-ONCOLOGIE ANNULÉS

**ANTOINE MESSIER**

antoine.messier@eap.on.ca

**Le Centre hospitalier d'Argenteuil doit rediriger plusieurs rendez-vous d'hémo-oncologie vers les hôpitaux de Saint-Eustache et Saint-Jérôme.**

Les équipes de médecins spécialistes en hémo-oncologie des hôpitaux de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme sont responsables de l'ensemble des consultations sur le territoire des Laurentides. En raison d'un manque d'hémo-oncologues, certains rendez-vous médicaux prévus à Argenteuil sont redirigés vers la clinique externe de Saint-Eustache.

D'après le Centre Intégré de santé et de

services sociaux (CISSS) des Laurentides, il est difficile de calculer le nombre de personnes affectés puisque les déplacements dépendent des besoins de chaque patient.

Cependant, 324 différentes personnes ont consulté des hémo-oncologues au Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil en 2023.

Le CISSS des Laurentides affirme que ce ne sont pas tous les patients qui devront se déplacer vers Saint-Eustache ou Saint-Jérôme pour faire leur suivi. Certains suivis médicaux seront encore offerts en télé-médecine à partir du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil, et les traitements oncologiques intraveineux demeurent à Argenteuil.



**Les patients du service d'hémo-oncologie de l'Hôpital de Lachute devront se déplacer jusqu'à Saint-Eustache ou Saint-Jérôme pour leurs suivis médicaux. (Photo d'archives)**

André Laurin, le mari d'une patiente du service d'hémo-oncologie, déplore les changements. « Ça n'a aucun bon sens », a-t-il affirmé.

M. Laurin et sa femme devront maintenant se déplacer toutes les trois semaines vers l'hôpital de Saint-Eustache pour faire leur suivi. Ils devront faire plus de 40 km de route pour aller et le même trajet au retour, pour voir un médecin.

L'homme de 76 ans pense qu'il serait d'ailleurs plus écologique qu'un médecin se déplace, lorsque nécessaire, pour offrir les suivis dans la région de Lachute.

Ce changement à l'organisation des services, bien que temporaire, pourrait s'étendre sur plusieurs mois. Les services de consultation en clinique externe à Argenteuil pourront reprendre après l'embauche de deux hémo-oncologues supplémentaires.

## INSUFFISANCE DE PHARMACIENS AUX SERVICES SPÉCIALISÉS DES URGENCES

REINE CÔTÉ

rcote@groupejcl.ca

Les hôpitaux de la région des Laurentides font face à un important manque de pharmaciens dans leur service d'urgence. Pas moins de 87 % des besoins de pharmaciens dans certains secteurs ne sont pas couverts.

On ne parle pas ici de postes vacants, mais bien de besoins en pharmaciens dans des secteurs d'intervention précis.

### QUATRE SECTEURS EN DÉCOUVERTURE

C'est que le pharmacien d'établissement peut travailler au cœur de différents secteurs ambulatoires et unités de soins. Selon une enquête réalisée sur les effectifs en 2023, certains secteurs ont été ciblés. Dans la région des Laurentides, le taux de découverte recensé au 1er avril 2023, pour les quatre secteurs de soins suivants, laisse savoir l'A.P.E.S.

Dans les urgences, 87 % des besoins en pharmaciens pour prodiguer des soins pharmaceutiques ne sont pas comblés, bien que ces soins y soient névralgiques et que des études démontrent qu'un nombre considérable de visites soit attribuable à des problèmes liés aux médicaments;

Alors qu'il s'agit de traitements essentiels à la survie de certains patients, 10 % des besoins en pharmaciens ne sont pas comblés en oncologie

Aux unités de soins intensifs et coronariens, auprès des patients hospitalisés, 33 % des besoins en pharmaciens pour donner des soins pharmaceutiques ne sont pas couverts, malgré un secteur de soins aigus et l'usage de médicaments complexes pour lesquels le pharmacien détient l'expertise;

Pire encore, 100 % des traitements en dialyse rénale ne sont pas supervisés par un pharmacien. Il « s'agit d'une découverte majeure dans ce secteur de soins, en dépit de la vulnérabilité des patients dialysés », spécifie l'A.P.E.S.

### CONSÉQUENCES IMPORTANTES

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) dénonce cette situation, qui entraîne d'importantes conséquences sur les soins déployés auprès des patients qui se présentent aux Urgences.

L'insuffisance de pharmaciens dans certains secteurs précis (comme ceux cités précédemment) entraîne des conséquences importantes. Il est question



Photo : Courtoisie

À l'hôpital de Saint-Eustache, comme dans le reste de la région des Laurentides, les pharmaciens dans les services spécialisés sont insuffisants aux Urgences.

de visites allongées, du temps d'attente, de durée des hospitalisations ainsi que de l'augmentation des risques d'incidents et d'accidents médicamenteux, explique en entrevue Julie Racicot la présidente de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) qui est elle-même pharmacienne.

Malgré la régionalisation des données, l'hôpital de Saint-Eustache et l'hôpital de Saint-Jérôme sont touchés par cette insuffisance de pharmaciens dans les services spécialisés des urgences des hôpitaux, affirme la présidente de l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) qui est elle-même pharmacienne.

« L'insuffisance de pharmaciens dans le réseau de la santé est préoccupante », insiste Mme Racicot, en entrevue.

Dans le cas d'un traitement de dialyse, celle-ci explique qu'un tel soin exige un ajustement, un dosage de médicament continu pour recevoir adéquatement le traitement, ce qui relève d'un pharmacien.

Leur rôle dans les urgences est mal connu et pourtant nécessaire, poursuit Mme Racicot dans ses explications.

« Le pharmacien à l'urgence peut identifier le problème d'un patient avant même que celui-ci ne voit le médecin car un pharmacien peut voir le lien avec un médicament », souligne-t-elle.

En somme, c'est toute la prise en charge d'un patient qui est touchée par l'insuffisance des pharmaciens des services spécialisés. Lorsqu'un pharmacien dresse le portrait médicamenteux d'un patient immédiatement, il peut éviter une série de tests et ainsi réduire la durée du séjour aux urgences du patient et de sa prise en charge par un médecin, ce qui évitera peut-être une hospitalisation et des consultations ultérieures, soit le fameux syndrome des portes tournantes.

« Donc l'impact de l'insuffisance des pharmaciens dans les urgences est majeur », assure Mme Racicot.

### DEUX OBSTACLES MAJEURS

Le recrutement de pharmaciens en milieu hospitalier fait face à deux principaux obstacles, constate-t-elle.

Le réseau de la santé public n'est pas compétitif avec le système privé. Le pharmacien qui choisit un employeur privé gagne un salaire d'au moins 30 % supérieur à celui qu'on lui offre au public. Actuellement, autour de 80 % des pharmaciens se dirigent vers le privé,

selon Mme Racicot.

Pour travailler dans un centre hospitalier, un pharmacien doit préalablement détenir un diplôme de maîtrise, soit deux années d'études venant s'ajouter à son baccalauréat.

« Donc, on leur demande de faire deux ans de plus à l'université pour travailler en établissement et pour un salaire moins élevé qu'au privé, déplore Mme Racicot. Actuellement, 114 bourses d'études sont disponibles pour la maîtrise et seulement 56 étudiants s'y sont inscrits. Donc la relève n'est pas au rendez-vous. »

« Il faut valoriser la maîtrise. On veut que le pharmacien soit mieux reconnu et qu'on lui accorde titre de spécialiste avec une plus grande autonomie de prescription. On s'attend à ce que le gouvernement fasse sa part », soutient la présidente de l'A.P.E.S.

Actuellement, il y a des partenariats établis entre pharmaciens et médecins dans les hôpitaux, sur la base d'une entente. Le médecin autorise le pharmacien avec lequel il travaille à prescrire.

« Nous ce que l'on veut, c'est améliorer le réseau de la santé. On irait beaucoup plus rapidement si l'on pouvait obtenir ce permis de prescription », conclut-elle.

## SÉRÉNITÉ ET HARMONIE AU CHSLD HUBERT-MAISONNEUVE

### REINE CÔTÉ

rcote@groupejcl.ca

Le CHSLD Hubert-Maisonneuve de Rosemère a pris des couleurs dernièrement. En collaboration avec quelques résidents, le Regroupement des artistes de Rosemère a créé deux polyptyques qui décorent désormais les murs du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage de l'établissement.

« On essaie d'intégrer notre communauté et faire des projets avec eux », expliquait Mélanie Roy, la directrice du CHSLD lors du vernissage qui avait lieu le 22 février dernier.

Pour ceux qui l'ignorent, le polyptyque est un tableau peint en cinq séquences détachées mais qui se suivent.

Quatre artistes ont réalisé ces œuvres picturales : Lise Boilard, Edwidge Kloeckner-Lapeyrie, Elyse Mungler, Caroline Foley. Ils ont été accompagnés des résidents : Denise Huot, Thérèse Paquin, Lenna Bennet, Rita Frenette, Suzanne Dugas, Paulette Vallée, Aimée Schmidt, Reina Vachon, Thérèse Beau lieu et Judé Révolus.

De mai à octobre 2023, les artistes se sont lancés dans la création des deux polyptyques *Harmonie* et *Sérénité* en choisissant des formes et couleurs pouvant s'harmoniser avec les murs ayant été repeints juste auparavant.

C'est le comité des loisirs de l'établissement qui a eu cette idée de partenariat avec les artistes de Rosemère.

L'an dernier, l'établissement avait lancé pour projet la création d'un jardin communautaire en collaboration encore une fois avec des gens de la communauté roseméroise, ce qui a plu à l'ensemble des résidents.

Ce projet-ci consacré à la peinture a suscité encore beaucoup d'intérêt, assure Mme Roy qui a vu bien des résidents se montrer curieux du travail des artistes, en les observant travailler.

De jolis murs agrémentent maintenant les étages du CHSLD qui représente aussi un milieu de vie. Un joli cadeau pour tous ceux qui y circulent quotidiennement.



Photo : Reine Côté  
La directrice de l'établissement, Mélanie Roy, a procédé au vernissage des œuvres le 22 février dernier.



Photo : Reine Côté

Un projet créatif et collectif qui a réuni quatre membres du Regroupement des artistes de Rosemère et des résidents les ayant secondés.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Une œuvre collective exposée au CHSLD Hubert-Maisonneuve

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/culturel/605505/une-uvre-collective-exposee-au-chsld-hubert-maisonneuve>

Cinq étudiants nés hors Canada terminent leurs études comme infirmières

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/education/605279/cinq-etudiants-nes-hors-canada-terminent-leurs-etudes-comme-infirmieres>

# Is the Laurentides region vulnerable to climate change?

**MARIA DIAMANTIS**  
Local Journalism Initiative Reporter for The North Shore News  
info@newsfirst.ca

The Public Health Department of the Integrated Health and Social Services Centre (CISSS) of the Laurentides region has released a pivotal report on the regional population's vulnerability to climate change, known as the VRAC (Vulnerability Regional Assessment to Climate Change) project. This assessment aims to evaluate the potential consequences of various climatic and natural events, collectively termed as hazards, that could significantly impact the health, safety, and quality of life of the residents.

## Key findings of the VRAC project

The VRAC project's findings will play a crucial role in identifying the most vulnerable sectors and communities within the region. These insights are essential for raising awareness and equipping regional stakeholders with the necessary tools for planning and implementing effective interventions and adaptation strategies to climate change.

In the Laurentides region, certain hazards such as extreme heat, storms, heavy precipitation, floods, and drought are expected to



have a more significant impact on the population than others. The report highlights that due to varying levels of sensitivity, adaptive capacity, and exposure to climate-induced phenomena, certain vulnerable individuals could be disproportionately affected. Furthermore, the levels of vulnerability to the effects of climate change also vary across different territorial jurisdictions of the regional county municipalities, depending on local and geographical contexts.

## The role of VRAC in public health intervention

The VRAC report offers a comprehensive understanding of the direct and indirect risks posed by certain hazards to people's quality of life. With this knowledge, public health officials and

regional partners can proactively target adaptation actions to preserve the health and well-being of the population, preparing them to be more resilient to climate change.

## Planning for adaptation: the VRAC-PARC project

The VRAC project is the initial phase of a broader initiative named VRAC-PARC, overseen by the Quebec National Public Health Institute. Following the release of the VRAC report, the Public Health Department of the CISSS of Laurentides is advancing its efforts by developing a Regional Adaptation Plan to Climate Change (PARC).

## A commitment to strengthening community resilience

Dr. Éric Goyer, the Public Health Director of the Laurentides, emphasized the department's commitment to enhancing the resilience and adaptation of communities to meet the challenges posed by climate change. "For the Public Health Department, it's crucial to contribute to reinforcing the resilience and adaptation of our communities so that they can effectively confront the challenges associated with climate change," says Dr. Goyer.

# New music therapy service offered at CISSS Laurentides for grieving families

**MARIA DIAMANTIS**  
Local Journalism Initiative Reporter for The North Shore News  
info@newsfirst.ca

The Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of the Laurentides region has announced a new music therapy service aimed at supporting parents experiencing perinatal grief and children and adolescents grieving the loss of a parent.

Music therapy, in the context of grief, offers a unique form of support where a music therapist guides individuals through their grieving process using various musical approaches. The therapist

collaborates with the individuals to create a meaningful musical project tailored to their needs. This approach allows individuals to take a moment to reflect, express themselves differently, share their story, and come to terms with their loss, or simply to navigate their grief at their own pace.

"The grieving process affects the entire family unit, and each person experiences it differently. That's why CISSS Laurentides is now providing care for grieving parents and youth through this service. This initiative aims to enhance our physical and mental health interventions for families in the region," said Ms. Julie Delaney, President and CEO. The music therapy service is



available at the CLSC downtown Saint-Jérôme facility or virtually. Those interested in this service can request it by emailing [nathalie.maillard.cisslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nathalie.maillard.cisslau@ssss.gouv.qc.ca).

For support related to perinatal grief, individuals are encouraged to contact Info-Social by dialing 811, option 2. Additional information about resources for perinatal grief is available on the Pregnancy and Childbirth page at [santelaurentides.gouv.qc.ca](http://santelaurentides.gouv.qc.ca).

This innovative service marks a significant step forward in the comprehensive care offered by CISSS Laurentides, addressing the often-overlooked emotional and psychological needs of families during challenging times.



UN PROJET MENÉ PAR NANCY THIBODEAU

## DES « TUQUES DE L'ESPOIR » POUR DES PERSONNES ATTEINTES DU CANCER

**BENOÎT BILODEAU**  
benoitb@groupejcl.ca

Survivante de deux cancers, en récidive même de son cancer du sein, conjointe d'un mari décédé en avril dernier d'un cancer du poumon, Nancy Thibodeau aurait bien pu décider de vivre sa petite vie bien tranquille, sans se soucier des autres. C'est mal la connaître puisque celle-ci a plutôt choisi, en créant l'organisme Les Tuques de l'Espoir, d'offrir des sacs cadeaux aux femmes et hommes en traitement d'oncologie dans les hôpitaux du Québec; sacs dans lesquels s'y trouvent des tuques et des casquettes.

Au mois d'octobre dernier, Mme Thibodeau a ainsi offert 565 de ces sacs identifiés à l'effigie du commanditaire qu'est la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord à des femmes et 235 à des hommes, pour un total de 800, dans plus de 14 hôpitaux à travers le Québec, dont ceux de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme. On y trouvait, outre des tuques pour les femmes et des casquettes pour les hommes, de 20 à 30 produits divers que lui avaient offerts gracieusement des commanditaires, comme des bouteilles d'eau réutilisables, des produits de beauté, des sérums pour la peau, des produits artisanaux, des bijoux, des revues, des livres de jeux, et ainsi de suite.

### UN SAC QUI FAIT BEAUCOUP DE BIEN

« J'en donne quelques-uns aux personnes qui sont sur place quand j'y vais. Mais, les autres personnes sont choisies par le personnel et les infirmières de l'hôpital. Ce sont souvent des personnes qui arrivent pour la première fois pour un traitement et celles-ci sont terrifiées, craintives. Quand tu reçois le sac, tu penses à autre chose le temps que tu déballes tout ce qu'il y a dedans, tu sais que quelqu'un a pensé à toi et ça fait, comme plusieurs me l'ont dit, tellement de bien de savoir que quelqu'un a pensé à nous », explique cette native du secteur de Sainte-Scholastique, à Mirabel, aujourd'hui résidente de Saint-Hippolyte.

Celle-ci raconte que tout a débuté il y a cinq ans, en 2019, quand elle se cherchait pour elle-même une tuque avec des motifs de ruban rose du cancer du sein. Incapable d'en trouver, elle voit dans un magasin de grande surface des pyjamas avec des motifs de ruban rose, en achète pour 1 000 \$, les "déconstruit", les "reconstruit" en tuques de l'espoir et



Nancy Thibodeau (à gauche) lors de son passage à l'Hôpital de Saint-Eustache, au mois d'octobre dernier, pour la remise de ses sacs cadeaux.

en distribue une centaine cette année-là; 50 à l'Hôpital de Saint-Eustache, où ses parents ont été traités pour le cancer, et 50 à la Cité de la Santé, à Laval, où elle a reçu ses traitements .

Par après, Mme Thibodeau a eu l'idée d'offrir des sacs cadeaux et son projet a alors pris de l'ampleur. Ainsi, l'automne prochain, pour la quatrième remise, l'objectif est de distribuer 1 000 sacs cadeaux dans 17 établissements.

Celle-ci pourra compter, pour chacun des établissements retenus, sur une

partenaire demeurant sur place et qui verra à recueillir localement les divers objets produits qui se retrouveront dans les sacs. Mme Thibodeau, qui continuera à s'occuper de l'Hôpital de Saint-Eustache et à accompagner certains partenaires lors des remises de sacs, contribuera avec ce qui lui sera remis en grand nombre, tout en fournissant les 500 tuques qu'elle et deux amies couturières sont actuellement à confectionner et les 500 casquettes qu'elle devra acheter au coût de 5 500 \$.

Pour financer la remise de tous ces sacs, l'achat du matériel et des casquettes, Nancy Thibodeau a mis en ligne une boutique via laquelle il est possible de se procurer des tuques de l'espoir et autres produits. Elle a aussi sa page Facebook sur laquelle il est possible de la suivre ou encore de verser un don.

Pour l'heure, Mme Thibodeau dit avoir besoin de commanditaires afin d'amasser de 20 à 30 articles à mettre dans chacun des sacs qui seront distribués à des patients de l'Hôpital de Saint-Eustache. L'automne dernier, elle avait remis

60 sacs cadeaux au centre d'oncologie eustachois.

Malgré cette récidive de son cancer du sein, cette maman de deux grandes adultes – Daphné et Camille – a bien l'intention de poursuivre, à l'âge de 50 ans, son projet des Tuques de l'Espoir.

« Je continue, parce que, aider les autres, ça me nourrit. J'ai eu une vie entourée de gens qui ont été atteints du cancer. Je sais c'est quoi. Moi, ça ne me fait pas peur. La mort ne me fait pas peur, mais la vie me fait sourire parce que c'est un privilège et ça, on l'oublie. On a droit d'avoir des moments de peine, mais il y a aussi des moments heureux. Je suis grand-maman pour la première fois et je le serais une deuxième fois à la fin du mois de mai. Et je vis cela comme des privilèges extraordinaires », dit-elle, pour conclure, avec sérénité.

Pour en savoir davantage : <https://www.tuquesdelespoir.ca/> et [www.facebook.com/tuquesdelespoir/](http://www.facebook.com/tuquesdelespoir/).

CIME, site Internet

Négos de la FIQ - Opération visibilité devant les bureaux de la ministre Bélanger

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609677/operation-visibilite-devant-les-bureaux-de-la-ministre-belanger>

Des paramédics obligés de répondre à des appels à Montréal

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609659/des-paramedics-obliges-de-repondre-a-des-appels-a-montreal>

Crise dans le préhospitalier : Québec doit bouger dit la CSN

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609372/crise-dans-le-prehospitalier-quebec-doit-bouger-dit-la-csn>

Fermeture de l'urgence de Rivière-Rouge la nuit - Un argumentaire basé sur du « oui-dire »

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609375/un-argumentaire-base-sur-du-oui-dire>

Le plus haut tribunal du Québec ordonne que l'urgence demeure ouverte la nuit

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609037/le-plus-haut-tribunal-du-quebec-ordonne-que-l-urgence-demeure-ouverte-la-nuit>

Pénurie critique de pharmaciens dans les urgences

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/609003/penurie-critique-de-pharmaciens-dans-les-urgences>

CFLO, site Internet

Manque de personnel soignant : des finissants au programme AEC

<https://www.cflo.ca/manque-de-personnel-soignant-des-finissants-au-programme-aec/>

Comment combler les 340,000 quarts de travail des agences privées?

<https://www.cflo.ca/comment-combler-les-340000-quarts-de-travail-des-agences-privees/>

CFLO, site Internet (suite)

Urgence de Rivière-Rouge : QS demande à Christian Dubé de faire preuve de leadership

<https://www.cflo.ca/urgence-de-riviere-rouge-qs-demande-a-christian-dube-de-faire-preuve-de-leadership/>

L'urgence à Rivière-Rouge toujours ouverte jusqu'au 4 mars

<https://www.cflo.ca/lurgence-a-riviere-rouge-toujours-ouverte-jusquau-4-mars/>

Fermeture de l'urgence à Rivière-Rouge la nuit: À quelques heures d'une décision

<https://www.cflo.ca/fermeture-de-lurgence-a-riviere-rouge-la-nuit-a-quelques-heures-dune-decision/>

NOUS.TV, site Internet

Les défis particuliers de l'itinérance en région

<https://www.youtube.com/watch?v=Gerr1Ypcrao>

Avis d'éviction du Manoir des Pays-d'en-Haut

<https://www.youtube.com/watch?v=L7-AktjMHeg>

TVCL, site Internet

Les Nouvelles du 26 février au 3 mars 2024

*Nouvelle offre de service en musicothérapie et rapport sur l'évaluation de la vulnérabilité populationnelle régionale aux changements climatiques (VRAC)*

<https://www.youtube.com/watch?v=HH1eGNIZVzo> (à partir de 46:54)